

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 610 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
 paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES :
 Canton 10 ct. / Suisse 13 ct.
 RÉCLAMES :
 Canton 22 ct. / Suisse 30 ct.
 Avis mortuaires : 20 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

EN PASSANT...

Septième lettre à un futur chef conservateur

Mon cher,

Des amis avec lesquels vous tapez le carton, le samedi soir, ont donc décidé de soutenir votre candidature au Conseil communal.

Dieu soit loué, pour autant qu'il s'intéresse à cette affaire.

Vous allez figurer sur la liste entre un petit épicier qui se propose de défendre les classes moyennes et un instituteur qui travaille aux bons rapports entre l'Eglise et l'Etat.

Un employé des C.F.F. s'est aussi mis sur les rangs qui représente à lui seul tous les fonctionnaires, puis un petit vigneron qui incarne en sa personne l'agriculture, enfin un peintre en bâtiment qui peut passer pour le champion du peuple travailleur et des artistes.

Cinq et vous, ça fait donc six gaillards également disposés à payer, comme on dit, de leur personne.

Deux resteront sur le carreau, selon le calcul des probabilités.

Plutôt que ce soit vous qui figuriez parmi les sacrifiés, vous préféreriez que ce soit des amis politiques.

Comme je vous comprends !

Vous êtes le seul avocat de la liste et cela vous donnerait des espoirs de succès si vous n'aviez pas trois avocats à affronter dans le camp de l'opposition, dont deux sont à peu près sûrs de sortir en tête.

Ils ont cautionné, en effet, beaucoup de monde et depuis il n'est plus question de douter de leurs mérites.

Comment, me demandez-vous, dois-je me comporter ?

Vous avez, c'est bien certain, sur vos colistiers, la supériorité de l'éloquence, et vous vous entendez à merveille à endormir les citoyens, au cours d'une conférence.

Mais, viendront-ils vous écouter ? C'est douteux, car entre nous, ils préfèrent le cinéma au théâtre guignol.

La jeunesse conservatrice et le club de quilles vous ont promis leur appui.

Voilà un bel atout.

C'était une bonne idée aussi que de vous inscrire à la société de pêcheurs à la ligne, et cela vous vaudra bien des sympathies, même chez vos adversaires.

Votre qualité de supporter du F.C. local vous assure onze voix, celle de président des contemporains huit.

J'ai appris que depuis deux dimanches vous donniez cent sous à la quête à l'église en prenant soin de faire sonner la pièce.

Félicitations.

Je n'y aurais pas pensé.

Votre générosité a fait beaucoup de bruit — c'est le cas de le dire ! — et vous passez pour un fervent soutien du clergé.

Le curé de la paroisse, le vicaire, les conseillers de paroisse, le marguillier, le sacristain et deux ou trois zéloteurs : ci un quinzaine de voix.

La vôtre, seize.

Nous sommes encore loin du compte.

Vous avez beaucoup réfléchi, depuis un mois, à votre programme, et vous avez découvert une chose ingénieuse :

La suppression de la cravate.

Il est évident que votre allure un peu débraillée aura pour effet d'engager quelques socialistes à voter pour vous.

Ne craignez-vous pas, cependant, de vous aliéner la considération des gens graves ?

Rien ne servirait de perdre sur un tableau ce que vous gagneriez sur l'autre.

Vous vous êtes creusé la tête, me dites-vous, pour trouver des œuvres à réaliser, dont l'énumération dans vos discours aguicherait le corps électoral.

Un terrain de jeux, par exemple, un W.-C. public ou une fontaine monumentale.

Pourquoi n'imiteriez-vous pas, plutôt, certains politiciens qui se contentent de promettre à leurs auditeurs des bienfaits qu'il appartiendrait ensuite à Berne de leur assurer ?

En cas de succès, ils se parent des plumes du paon ; en cas d'échec, ils font endosser par autrui la responsabilité d'une déconvenue.

C'est simple et c'est pratique.

Il m'a toujours paru plus malin de poser des revendications que de travailler soi-même à des réformes.

Ne faites pas de promesses en votre nom personnel, vous ne pourriez pas les tenir ; faites-les au nom du Conseil d'Etat ou du Conseil fédéral.

Ils ne pourront pas les tenir non plus, mais au moins vous serez hors de cause.

A vous parler franchement, votre candidature au Conseil communal me semble assez mal engagée.

Je vous vois contraint à élaborer des plans de réforme qui ne sauraient rallier l'adhésion de tous, à pérorer dans des assemblées devant des bancs vides, à vous découvrir des opinions alors que vous arriveriez à un résultat bien meilleur si, possédant une bonne cave, vous l'ouvriez aux citoyens « habiles » à voter.

Habiles à voter... la jolie expression !

Or, vous n'avez pas encore les moyens de traiter convenablement vos électeurs, et si vos colistiers leur offrent du vin, vous aurez bonne mine avec votre carafe et votre verre d'eau !

Si vraiment vous désirez acquérir d'un seul coup la sympathie des petits commerçants, des vigneron, des ouvriers, du barreau, de l'Eglise et — ce qui serait plus rare — de votre propre parti, vous n'avez qu'une chose à faire :

Retirez votre candidature pendant qu'il en est temps encore.

Vous me répondrez que votre avancement, dans la carrière, en sera retardé de quatre ans.

Grave erreur.

Il y a façon et façon de retirer sa candidature, et c'est là que, vous autorisant d'exemples connus, vous pouvez frapper un grand coup.

Dix personnes, au moins, représentant les milieux les plus divers, ont fort mal pris, au sein du parti conservateur, votre hâte à vous dévouer pour la patrie :

« Il aurait pu attendre son tour, murmuraient-elles, il est jeune, il manque d'expérience, tandis que nous, ses aînés, nous aurions pu rendre de plus précieux services à la cause... »

Eh bien, rendez-vous à leurs objections en prenant bien soin de négocier adroitement votre geste :

« Si je renonce à ce poste envié, quelle compensation allez-vous m'offrir ? »

Cela se fait, mon cher.

Tel candidat malheureux au Conseil d'Etat rentre au Tribunal cantonal ; tel renonce au Conseil national pour devenir juge de district, et ainsi de suite.

Vous avez, vous, neuf chances sur dix, de prendre une veste aux élections.

Offrez-la gracieusement à un autre, et soyez assez adroit pour conférer à votre acte de sagesse et de prudence une allure magnanime et désintéressée.

Cela vous vaudra un bon point pour votre avenir.

Négociez.

Dans le parti conservateur on prône les hommes d'élite.

Mais, on choisit les maquignons.

A. M.

La pensée du jour...

● C'est le travail qui fait que nous échappons aux vices de l'oisiveté. (Sénèque)

SAILLON  Dimanche 6 septembre
23^{me} Congrès des Jeunesses radicales valaisannes

CONFÉDÉRATION

La revision de l'A.V.S.

La commission du Conseil des Etats s'est ralliée à peu près sur toute la ligne aux décisions du Conseil national en ce qui concerne la révision de la loi fédérale sur l'A.V.S. On en peut conclure que la procédure suivra son cours sans soulever de difficultés. Il est vrai que les décisions du Parlement renchérisent sur celles du Conseil fédéral, lequel n'avait pas voulu aller plus loin que ne le permettait le bénéfice technique de 70 millions de francs par an. Les propositions des Chambres ne vont néanmoins pas au-delà de ce qui est supportable, puisqu'elles exigeront en tout et pour tout 6 millions de francs de plus. Et cela permettra de fixer les rentes vieillesse simple de 600 à 720 francs pour le minimum et de 1500 à 1700 francs pour le maximum et d'augmenter quelque peu le taux des rentes transitoires pour les régions rurales.

Sauf ces modifications apportées aux propositions du Conseil fédéral, modifications qui améliorent sensiblement, d'ailleurs, les prestations de l'A.V.S., le Parlement a fait montre dans ce domaine d'une retenue louable. Le Conseil national a eu le courage de repousser catégoriquement certaines suggestions très attrayantes il est vrai, mais qui, financièrement, allaient beaucoup trop loin. Et de résister aux assauts de ceux qui entendaient se tailler un succès « politique » sous le couvert de propositions de caractère social. L'un des rares points qui aient donné matière à discussion était la question de savoir si les « plus de soixante-cinq » ans devaient être exonérés du paiement de la cotisation. On sait que nombre d'employés, en particulier, doivent travailler au-delà de cette limite parce qu'ils ne sont pas affiliés à une caisse de retraite. Nonobstant cette situation, on a vu les milieux de gauche protester contre cette suppression. En vertu de quoi ? On peut se le demander.

Ces modifications, et d'autres, constituent une adaptation de la loi aux conditions actuelles, elles agiront un peu comme un régulateur sur l'accroissement du fonds de l'A.V.S., ce dont on ne peut que se féliciter si l'on se place au point de vue du marché des capitaux.

75 ans sans subvention fédérale

La Société suisse des voyageurs de commerce est un nombre des rares organisations suisses qui renoncent à toute aide de l'Etat.

Au cours des 75 ans de son existence — la société vient de célébrer ce jubilé — elle n'a jamais tenté d'obtenir des subventions d'aucune sorte. Pour pouvoir demeurer fidèles à ce principe, les voyageurs de commerce ont toujours refusé de transformer leur caisse de maladie en une institution reconnue par les autorités. Malgré cela, les institutions de prévoyance de la Société suisse des voyageurs de commerce, créées et développées dans un pur esprit de solidarité, sont remarquables à plus d'un égard ; en effet, les prestations qu'elles versent à titre d'indemnité journalière en cas de maladie, de rentes d'invalidité, de quotes-parts de veuve et d'orphelins s'élèvent, bon an mal an, à près d'un demi million de francs, somme qui comprend également les versements faits par la caisse de vieillesse. Compte tenu de la modestie de la cotisation annuelle qui est exigée des membres, il s'agit là d'une somme vraiment considérable ; grâce à ce côté de son activité, la Société suisse des voyageurs de commerce réussit à combiner heureusement les buts d'ordre matériel qu'elle poursuit en tant qu'organisation professionnelle avec l'idéal de solidarité et d'entraide qu'elle s'est donné.

Le cent-cinquantième du canton d'Argovie

Dernier des cantons suisses créés par l'Acte de médiation du Premier Consul Napoléon Bonaparte, le canton d'Argovie célébrera à la fin de cette semaine le cent-cinquantième anniversaire de son existence, par de grandes fêtes à Aarau. Ces fêtes constitueront en quelque sorte l'apothéose de nombreuses fêtes, locales, qui commenceront par la session solennelle du Grand Conseil, le 25 avril, et qui furent célébrées en de multiples localités des diverses régions du canton. Tout particulièrement brillantes furent la fête de la Jeunesse et la fête du 1^{er} août qui, à l'occasion du cent-cinquantième, furent célébrées avec un faste tout spécial.

Les fêtes du cent-cinquantième proprement dites s'ouvriront samedi prochain à 17 heures, dans la ville pavoisée d'Aarau, où le gouvernement accueillera les estafettes qui lui apporteront les vœux de prospérité des onze districts. Le soir, se déroulera le traditionnel cortège argovien aux lampions des enfants nommé le « Bachfischet », à une échelle plus grande que d'ordinaire. Dimanche, jour officiel, se déroulera, à 10 heures, devant l'hôtel du gouvernement, la cérémonie commémorative, avec discours du Landammann et d'un représentant du Conseil fédéral. L'après-midi, un cortège comprenant plus de 3000 participants parcourra les rues de la ville.

Révision de la loi sur la taxe militaire

Nous apprenons que le projet de révision de la loi sur la taxe militaire est près d'être achevé. Le projet a été élaboré par l'administration en étroite collaboration avec la commission d'experts désignés à cet effet en 1951 et qui comptait plusieurs parlementaires ayant manifesté de l'intérêt pour cette question. Les Suisses de l'étranger, que le problème ne saurait laisser indifférents, étaient représentés au sein de la commission par la « Nouvelle Société Helvétique ». Le projet est actuellement soumis pour examen aux autres départements. Il en a également été donné connaissance aux cantons. On espère qu'il pourra être soumis cet automne aux commissions parlementaires. Il est donc possible qu'un des conseils en aborde la discussion au cours de la session parlementaire de décembre.

Paris-Zurich en 56 minutes

L'appareil à réaction « Comet », qui représentait l'Air-France dimanche au meeting d'aviation de Kloten, est arrivé avec son plein de passagers de Paris à Zurich. Il a battu le record de vitesse pour avion avec passagers entre ces deux villes, qui était de 61 minutes.

Après avoir quitté Kloten à 19 h. 24, l'appareil « Comet » d'Air-France est déjà arrivé à 20 h. 25 à l'aéroport du Bourget, ayant accompli son vol splendide à une altitude de 10.000 mètres.

Mentionnons que l'avion était arrivé sans atterrissage de Paris à Zurich en 56 minutes.

Le Gothard est partiellement fermé

La route du Gothard sera fermée par intermittences du 1^{er} au 5 septembre, à deux kilomètres au-dessus d'Airolo, en raison des tirs à balles qui seront exécutés. La route sera libre de midi à 13 h. 30.

CHRONIQUE DE MARTIGNY

L'élite du motocyclisme suisse participera dimanche au Circuit de Martigny

Toutes les conditions sont maintenant remplies pour faire du IVe Circuit motocycliste des « 13 Etoiles » une réussite complète. Le comité d'organisation composé de MM. Denis Puipe, conseiller municipal; Maurice Pellouchoud, président du Moto-Club Martigny; Georges Saudan, directeur de la course, ainsi que MM. Léonce Frachebourd, Lucien Gross et Kunz père et fils, a mis au point les derniers détails de la manifestation, la plus importante, au point de vue sportif, se déroulant actuellement en Valais.

Le parcours du circuit, long de 1860 mètres, est en bon état et sera encore complètement amélioré par les soins de la Municipalité de Martigny avant dimanche. Signalons d'ores et déjà que les milliers de spectateurs qui se presseront autour du circuit seront certainement tenus au courant des péripéties de la course par douze haut-parleurs échelonnés sur le parcours.

LA LISTE DES PARTICIPANTS

La Commission sportive du Moto-Club Martigny a sélectionné les coureurs suivants pour son épreuve du 6 septembre :

Cat. 125 cmc. : Baruscotti Sergio, Locarno; Brughelli Aldo, Contra; Lambert Claude, Genève; Della Santa Fernando, Bellinzona.

Les trois premiers nommés courront sur « M.V. Augusta » et le dernier sur « Rumi ». Rappelons qu'ils prendront le départ avec les « quart de litre », mais n'en mèneront pas moins une course propre à leur cylindrée dont le fameux Brughelli doit sortir vainqueur.

Cat. 250 cmc. : Strub Edgar, Olten; Frey Fred, Zurich; Maneschi Auguste père, Lausanne; Azzuri Enrico, Zurich; Keller Joseph, Bâle; Galeffi Marco, Porza; Sauter Gaston, Fribourg; Blachère Marcel, Genève; Schneider Bernard, Genève; Siraub Charly, Lausanne.

Au départ, trois machines « Guzzi », deux « Gilera », une « Parilla », une « Benelli », une « Jawa », une « TWN » et une « X-Frey ». Belle lutte en perspective entre les deux premières marques, que Strub arbitre peut-être à sa façon sur « TWN » !

Cat. 350 cmc. : Baruscotti, Locarno; Brughelli, Contra; Scheidegger Fritz, Langenthal; Bachmann Ernst, Horgen; Péclard René, Lausanne; Frey, Zurich; Chapuis Séba, Le Locle; Duperrier Georges, Genève; Berger Hermann, Berne; Hirschi Karl, Berne; Wegmann Fritz, Pfäffikon; Kellenberger Max, Untereggen.

Soit 4 « Vélocette », 4 « AJS », 3 « Norton » et 1 « Triumph ».

Le grand favori reste Aldo Brughelli, coureur extraordinairement scientifique et calme. Kellenberger, Baruscotti et surtout Chapuis seront pour lui les plus dangereux adversaires, grâce à leur audace bien connue et à leur belle régularité.

Cat. 500 cmc. : Durig Gerardo, Fionnay; Vérollet Marc, Fully; Ehsam Joseph, Vevey; Hanzi Fritz, Buren; Strub Edgar, Olten; Glanzmann René, Genève; Rosselet Albert, Les Bayards; Baudet André, Lausanne; Millet Jean-Claude, Cudrefin; Enggist Jean, Underverlier; Zehnder Charles, Le Locle; Rengli Robert, La-Chen SZ.

Les marques seront représentées par 5 « Norton », 3 « Triumph », 1 « Guzzi », 1 « Gilera », 1 « Vincent HRD » et 1 « BMW ».

Les deux Valaisans ne pourront naturellement rien contre la maîtrise d'un Strub, d'un Millet (recordman de la Vue-des-Alpes) ou d'un Zehnder. Le public ne manquera pourtant pas de les applaudir et de les encourager dans la ronde infernale que sera l'épreuve des 500 (44 tours; 81 km. 840).

Sidécars 500 cmc. : Favre-Thérèse Schneider, Genève; Schenk-Reusser, Berne; Tschan-Aegerter, Berne; Hanzi-Gloor, Buren; Strub-von Arx, Olten-Trimbach.

4 « Norton » et 1 « Guzzi ».

La plus spectaculaire de toutes les courses. Le public vit intensément les périlleuses acrobaties du passager pour maintenir en équilibre un bolide lancé à 100 km. à l'heure dans les virages ! Favori : la paire exceptionnelle Strub-von Arx, gagnante dans toutes les courses de Suisse cette année.

Avec des tels participants, le IVe Circuit motocycliste de Martigny constituera bien le grand événement sportif de la saison en Valais.

COLONIE DE VACANCES DE MARTIGNY-VILLE

Nos vingt-deux fillettes, après un bienfaisant séjour d'un mois à Champex, rejoindront vendredi 4 septembre, leurs familles. Elles arriveront à 10 h. 30, devant la bijouterie Moret.

Qu'il nous soit permis d'adresser encore un très chaleureux merci à toutes les généreuses personnes qui, par leurs dons en espèces et en nature, ont permis à quarante-quatre enfants de profiter du bon air de la montagne et de reprendre forces et couleurs.

M. et Mme Bovier et leurs collaboratrices expérimentées ont droit aussi à toute la reconnaissance des parents et de leurs enfants pour leur labeur, leur dévouement et le soin apporté à l'éducation des enfants qui leur étaient confiés.

Le comité de la colonie.

On pense déjà à Carnaval !

Le Comité de Carnaval s'est réuni hier soir sous la présidence de M. Pierre Creffex, conseiller communal. Après avoir étudié en détail les comptes du dernier Carnaval, comptes qui bouclent par un léger déficit, le Comité a décidé de convoquer une assemblée générale en octobre prochain qui se prononcera sur l'organisation des futures festivités.

COURSE DES CAFETIERS - RESTAURATEURS

du district de Martigny au Gornegrat, le vendredi 4 septembre

Prix Fr. 40.— par personne, tout compris, soit : le chemin de fer, dîner à l'Hôtel du Mont-Cervin et casse-croûte. Départ à 6 heures, gare CFF, retour à 21 h. 37.

Les personnes qui désiraient prendre part à cette magnifique promenade peuvent envoyer la dite somme au compte de chèques n° 3316 jusqu'au 2 septembre.

Le Comité des cafetiers.

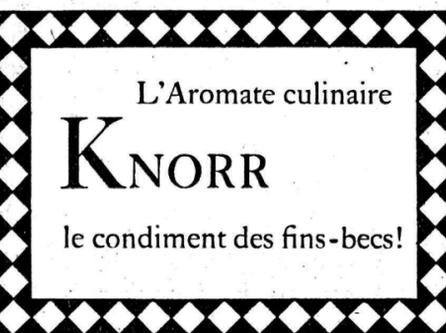
Un homme heureux...!

...C'est celui dont la fiancée a su acheter un trousseau de qualité, leur donnant entière satisfaction. Nous livrons des trousseaux, mi-fil et coton, déjà à partir de Fr. 350.-. Demandez notre visite, sans engagement.

Maison ROCH - GLASSEY - BOUVERET
Tél. (021) 6 91 22



CONSULTEZ LA LISTE DES PRIMES 1953



A TRAVERS le monde

Les relations entre la Grande-Bretagne et l'Iran seront-elles renouées ?

Le correspondant du « Daily Express » à Téhéran fait état d'une déclaration d'Amidi Noury, porte-parole officiel iranien, selon laquelle le gouvernement iranien aurait décidé de prendre contact avec la Grande-Bretagne en vue de renouer des relations diplomatiques.

De nouveau du pain blanc en Angleterre !

Lundi, les ménagères de Londres faisaient la queue devant les boulangeries où depuis la première fois depuis onze ans l'on vendait du pain blanc. Mais les boulangeries furent vidées et les boulangers durent se hâter de faire de nouvelles miches. Le pain blanc est plus cher que le pain normal mis en vente jusqu'ici. Ce dernier coûte 4,5 pences et le pain blanc 6 pences.

Une loterie pour assainir les finances de l'Etat

Le gouvernement finlandais a lancé une loterie pour assainir les finances de l'Etat. Les billets seront vendus dès mardi au prix de 1000 marks finlandais, soit environ 18 francs suisses. Le gros lot est de 150 millions de marks de Finlande. Les tirages seront répartis sur ces prochaines années. Le déficit de l'Etat s'élèvera à la fin de l'année à 15 milliards de marks.

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny

Mercredi à 20 h. 30 et dimanche à 17 heures : « LE TRAITRE ». Un tout grand film d'espionnage et d'action... Une histoire vraie... Est-ce un traître? Est-ce un héros? Son histoire est bouleversante... inoubliable !
Dès jeudi : « CASQUE D'OR », le film de mœurs exceptionnel que chacun attend avec Simone Signoret, Serge Reggiani, Claude Dauphin, Raymond Bussières. Attention ! Relâche : Bal du Moto-Club conduit par le formidable ensemble Henry Robert.

Cinéma REX, Saxon

Jeudi et vendredi : « LE TRAITRE ». (Voir communiqué sous cinéma Etoile.)
Samedi et dimanche : « UN DE LA LEGION ». Voici enfin le triomphe de Fernandel qui atteint au sommet du rire et de l'émotion... FERNANDEL à la Légion étrangère.

« Convoi de femmes » au Ciné CORSO

Ce que pensent les journaux du film qui sera présenté cette semaine au ciné CORSO : « La Gazette de Lausanne » : « J'ai pris plaisir à ce vigoureux western qui n'a rien à voir, Dieu merci, avec les sempiternels mélos pseudo-réalistes que l'on imagine. »

« La Nouvelle Revue » : « Convoi de femmes » est un film qui vaut beaucoup mieux que son titre. Ce dernier laisserait supposer qu'il s'agit d'un trafic spécial vers les côtes sud-américaines; loin de toute destination équivoque, il entraîne 200 jeunes femmes vers un hyménée parfaitement légitime.

Robert Taylor, le héros de « Quo Vadis », dans un des films d'aventures les plus extraordinaires : « Convoi de femmes », que vous irez voir cette semaine au Ciné CORSO.

Dès mercredi. Soirées à 20 h. 45. Dim. 14 h. 30.
Location : 6 12 22.

LE PROGRAMME



JEUDI 3 SEPTEMBRE

7.00 Culture physique — 7.15 Informations — 7.20 Gai réveil — 11.00 Quintette à cordes, Brahms — 11.30 Le Trio Novelly — 12.15 Le quart d'heure du sportif — 12.35 Paul Durand et son orchestre — 12.45 Informations — 12.55 Du film à l'opéra — 13.45 Thème et Variations, Fauré — 16.30 Fantasia; La famille des archets — 17.30 Couperin le Grand — 17.50 Mélodies interprétées par P. Mollet, baryton — 18.00 Hoffmann le fantastique, par M. Marcel Brion — 18.10 « Czardas macabre », Liszt — 18.20 La quinzaine littéraire — 18.50 Bourrée fantasque, Chabrier — 18.55 Le micro dans la vie — 19.15 Informations — 19.25 Le miroir du temps — 19.40 Entre Ciel et Terre — 20.00 « La Marie-au-Gué », radiofeuilleton original — 20.30 Gala de variétés : Juliette Gréco, Robert Lamoureux, etc. — 21.15 Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne — 22.30 Informations — 22.35 Du journal au micro; René Bruyez — 23.05 Six danses allemandes, Schubert.

VENDREDI 4

7.00 Gymnastique — 7.10 Réveil en musique — 7.20 Improptu matinal — 11.00 Solistes et orchestre — 12.15 Memento sportif — 12.30 Une grande musique militaire française — 12.45 Informations — 12.55 Rythmes et chansons — 13.25 Mélodies du folklore franco-canadien, chantées par Alan Mills et sa guitare — 13.45 La femme chez elle — 16.30 Trio à cordes Dvorak; musique légère — 17.30 La rencontre des isolés — 18.20 Quelques instants avec le pianiste André Prévins et l'Orchestre Stanley Black — 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs — 19.15 Informations — 19.25 La situation internationale — 19.35 Musique sous la tonnelle — 20.30 Vies aventureuses : Saint-Exupéry dans le désert de Libye — 21.20 Pour divertir le « Petit Prince »... — 21.50 Sur les bords de l'Acheron (évoquant radiophonique) — 22.15 Ouverture tragique, Brahms — 22.30 Informations — 22.35 Paul Ricœur : « Vraie et fausse angoisse » — 23.00 Les Orchestres Billy May et G. Gray.

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

Ecole Lémania

LAUSANNE
CHEMIN DE MORNEZ Tél. (021) 23 05 12

Diplômes de commerce
Sténo - dactylographe
Secrétaire - comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires
dès l'âge de 10 ans

Cours spéciaux de langues

LUY premier apéritif
à base
de vin du Valais

Se sert sec, glacé avec un zeste de citron. Additionné de siphon ou d'eau minérale, délicieuse boisson rafraîchissante.

35 ans de succès « DIVA » S. A., Sion

Madame Emile PERROLLAZ - GAILLARD et sa fille, à Sion, ont le regret de faire part du décès de

Madame

Suzanne Perret-Perrollaz

survenue à Lausanne le 31 août 1953.

Service funèbre et ensevelissement à Lausanne jeudi 3 septembre 1953, à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Prière instante de ne pas faire de visite.

†

La famille de

Madame Marthe FRITZ, née GOLAY

remercie vivement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui l'a frappée.

†

Profondément émus des nombreuses marques de sympathie témoignées à l'occasion de la mort de leur bien-aimé fils et frère

GRÉGOIRE

Monsieur et Madame

Tell DIEPOLD-MICHELLOD et Tello

remercient du fond du cœur ceux qui ont pris part à leur grand deuil.

Un merci spécial à la Société des étudiants suisses « La Rhodania », aux amis et amis de Grégoire qui l'ont si chaleureusement entouré pendant sa maladie.



« TIME IS MONEY »

Il est clair que « le temps c'est de l'argent » Mais l'argent après tout n'est pas si important ! A quoi bon, donc, je vous le demande, lutter pour gagner du temps Bien que votre vie en dépende ?



Avec OMO trempé est à moitié lavé

POURQUOI les boissons de table « MORAND »

ANANAS, GRAPE FRUIT, ORANJO, LIMONADE CITRON

ont-elles conquis la faveur du public ?

C'EST BIEN SIMPLE :

1. Elles sont préparées à base de jus de fruits naturels et de sucre additionnés d'une eau de source remarquablement pure ;
2. Elles sont mises en bouteilles par des installations ultra-modernes qui garantissent une propreté et une gazéification impeccables de la marchandise ;
3. Elles sont le produit d'une maison dont toute la main-d'œuvre est valaisanne.

Aussi, n'hésitez pas, au café comme à l'épicerie (en litres), demandez les eaux gazeuses aux jus de fruits « MORAND » !

Souvent imitées mais jamais égalées, elles restent les plus appréciées.

Nombreux dépôts dans tout le canton.

12-27 SEPT. 1953

34^e COMPTOIR SUISSE
LAUSANNE

CORSO

ADRIEN DARBELLAY

Même direction : Cinéma Nord-Sud Genève

Du mercredi au dimanche • **Dimanche : 14 h. 30** ■ UN FILM VIVANT À SOUHAIT !

CONVOI DE FEMMES

avec ROBERT TAYLOR ➔ Un homme conduit 200 jeunes femmes à un étrange rendez-vous



Fr. 1.10 le litre
Un vinaigre extra

STOMA

C'est une spécialité CHIRAT

Vous trouverez aussi le vinaigre fin STOMA aux plantes aromatiques à Fr. 1.35 le litre

Dr Jean Lonfat
Dentiste
ABSENT
jusqu'au 6 septembre

Docteur PELLISSIER
Spécialiste F. M. H.
Nez — Gorge — Oreilles
SION — MARTIGNY
de retour

Docteur GILLIOZ
MARTIGNY
ABSENT
DU 3 AU 19 SEPTEMBRE

A. E. THÉVENON
MEDECIN - DENTISTE
SION
de retour

A VENDRE
1 pressoir
américain contenant 50 brantes
1 pompe à vin à bras
1 fût
de 740 litres
et quelques petits fûts
Le tout en très bon état.
S'adresser au Café des Martigniers, CHARRAT.
Tél. 6 32 68

TONNEAUX
POUR FRUITS, AVEC PORTE
120 — 130 litres Fr. 36.—
150 — 170 litres Fr. 40.—
200 — 210 litres Fr. 45.—
250 — 270 litres Fr. 52.—
PRESOIR neuf, 16 brantes
Fr. 800.—
TONNELLERIE
DARBELLAY
MARTIGNY-VILLE
Tél. (026) 6 12 81

TONNEAUX
pour fruits, vin et cidre, grand choix de 30 à 700 litres.
BONBONNES de 10 à 50 litres, chez BEAUVERD, commerce de fûts, Rond-Point 3, LAUSANNE.
Tél. 26 06 43

A LOUER
bel appartement
de 9 pièces, libre pour 1er décembre, 2e étage ancien Hôtel Clerc. — Joseph CLAVAZ, rue des Hôtels, MARTIGNY.
Tél. 6 13 10

FAVORISEZ LE COMMERCE NATIONAL

Pensez dès maintenant à vos commandes de
CHARBONS
COKE RUHR — ANTHRACITE 1er CHOIX
BOIS — MAZOUT
H. & L. PIOTA
MARTIGNY-BOURG Téléphone 6 12 28

IMPORTANT BUREAU de la place de SION cherche un
employé de bureau
qualifié, âgé d'environ 25 ans.
Faire offres écrites avec photos et prétentions à Case postale 52 168 — SION



Evelyne et Jacques

sont très fiers de montrer leur home tout neuf à leurs amis, car ils ont trouvé chez nous des meubles aux lignes sobres et gracieuses, en bois choisi travaillé avec autant d'art que de soin. Des meubles dans lesquels il fera bon vivre dans dix ans comme aujourd'hui. Venez voir notre grand choix de mobiliers : il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

A. GERTSCHEN FILS S. A., NATERS-BRIGUE

FABRIQUE DE MEUBLES ET AGENCEMENTS D'INTERIEUR
MAGASIN DE VENTE : Tél. 3 10 55

Représentants :
Jos. PATTARONI, MARTIGNY — Tél. 6 14 88
Otto GERTSCHEN, SIERRE — Tél. 5 14 03

Robe ravissante -
Nouvelle forme épatante!

SD 71

Semblable aux dernières créations de Paris, le savon **SUNLIGHT** double-morceau vous enchantera par sa nouvelle forme. Il s'abandonne à vos mains, va et vient avec infiniment de douceur. Faites-lui donc confiance, c'est un savon si fin et si pur! Il rafraîchit votre peau et vous assure des mains soignées.

Deux morceaux plus grands!
Maintenant en forme de savonnette!

Et d'un prix avantageux!

Cinémas

MERCREDI 2 et DIMANCHE 6 à 17 h.
Un tout grand film d'espionnage et d'action :

ETOILE Martigny

Le Traître

Dès JEUDI 3 : Le film de mœurs exceptionnel avec Simone SIGNORET et Serge REGGIANI

Casque d'or

(LA REINE DE LA PEGRE)
SAMEDI 5 : RELACHE, Bal du Moto-Club

REX Saxon

JEUDI 3 et VENDREDI 4 :

Le Traître

SAMEDI 5 et DIMANCHE 6 : Le triomphe de FERNANDEL dans

Un de la Légion

Institut de Commerce de Sion
RUE DU COLLÈGE

Cours commerciaux complets de 6 à 9 mois
(Diplôme de langues et de Commerce).
Sections pour débutants et élèves avancés

Rentrée : 10 sept.

Demandez le programme d'études à la Direction
Seule adresse : Dr Alex THELER, professeur diplômé

Téléphone : Ecole (027) 2 23 84 — Appart. 2 14 84
Rue du Temple

NOTRE CHARCUTERIE

CERVELAS	la paire	0.70
GENDARMES	la paire	0.85
WIENERLIS	la paire	0.50
SCHUBLIG	la paire	0.95
KLÖPFER	la pièce	0.55
Saucisses de foie	la pièce	0.45
METTWURST	la pièce	0.55
Lard fumé, bien mélangé, kg.		7.—

Grâce à des envois journaliers, nous pouvons offrir à notre clientèle de la marchandise fraîche et de première qualité. [Envois partout.]

A la
PORTE NEUVE S. A.
Sion

Tél. 2 29 51

LES PLUS GRANDS MAGASINS DU CANTON

SPLENDIDE VOYAGE

7 JOURS, du 12 au 18 septembre

LA BOURGOGNE (Fête des Vendanges)
Les Châteaux de la Loire
3 nuits à Paris

Tout compris : Fr. 260.—

OU PROGRAMME N° 2 :

DU 12 AU 14 SEPTEMBRE

LA BOURGOGNE (Fête des Vendanges)

Tout compris : Fr. 76.—

Demandez le programme détaillé à :

VOYAGES TORRENT
PONT-DE-LA-MORGE, SION

Tél. 4 31 31

La Maison de Santé de Malévoz, à MONTHEY engagerait des

élèves-infirmiers

de sexe masculin. Formation professionnelle gratuite. Entretien complet dans l'établissement et salaire dès le début. Age d'admission : 20 ans révolus. S'adresser à la Direction.

C. R. 1953

Chemise militaire, épaulettes, façon soignée 14 90
Chemise ordon. off., dep. 15 90
Cravate noire, depuis 2 50
Training marine, brun, etc., depuis 25 90
Pantalon seul, depuis 14 90
Pyjama flanelle coton, dep. 16 90

Grand choix Cuissefles, bleu, blanc, noir, blanc — Bretelles « Hercules », fantaisie Ceintures - Sous-vêtements Chaussettes.

● Envois partout ●

AUX GALERIES SÉDUNOISES
A. RODUIT & Cie — SION
Av. de la Gare

Bureau d'ingénieur et architecte

DIPL. ING. THÉO SCHNYDER, SION
Tél. 027 / 2 12 19

Rue de la Dixence, Maison Claviney vis-à-vis de l'ancien Hôpital

Je porte à la connaissance de mes compatriotes que je quitte l'avenue du Midi et ouvre le 30 septembre 1953 un bureau d'ingénieur et architecte

Rue de la Dixence

Outre les travaux techniques, génie civil, génie rural, je m'occuperai également de tous travaux d'architecture ainsi que des calculs statistiques.

ADHÉREZ A LA

Société Vaudoise de Crémation

Caroline 1, LAUSANNE — Tél. 22 15 33

Représentant :

M. Emile DONDAINAZ,
Retraité C. F. F. — CHARRAT

N'OUBLIEZ PAS QUE CHACUNE DE NOS ANNONCES PEUT VOUS RENDRE SERVICE

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

MONTANA

Un ouvrier tombe d'un échafaudage

Trois ouvriers travaillaient sur échafaudage à des réparations au Sanatorium genevois de Montana. Un quatrième ouvrier survint, ce qui fit céder le pont sous le poids. Trois de ses occupants réussirent à se protéger contre une chute violente, mais le quatrième, M. Alexandre Kuonen, de Guttet, charpentier, âgé de 25 ans environ, fut moins heureux : non seulement il tomba, mais il reçut sur les pieds des planches et des poutres. Il fut conduit à l'hôpital de Sierre avec une cheville brisée.

SAINT-MAURICE

Tombola du F.C.

Les numéros suivants gagnent les quatorze lots (dans l'ordre du premier au quatorzième) :
04641 05194 09078 07794 06635 06636
06314 09221 07472 08258 05100 00087
04116 06001

Les lots sont à retirer, jusqu'au 31 décembre 1953, auprès de M. Pierre Puipe, Grand-Rue, Saint-Maurice.

VAL D'ANNIVIERS

Un char de foin bascule

Une mère de famille est projetée dans un ravin et tuée

Un terrible accident mortel s'est produit sur la route d'Anniviers, en dessous de Niouc. Sur un char de foin tiré par un tracteur avaient pris place Mme Adeline Antille, épouse d'Erasmus, née en 1900, domiciliée à Muraz-Sierre, et trois de ses enfants.

A un virage au-dessous de Niouc, le char de foin bascula. Mme Antille et ses enfants furent projetés hors du véhicule et allèrent retomber dans la pente abrupte en dessous de la route. On se précipita à leur secours. Hélas, pour Mme Antille, il n'y avait plus rien à faire. La malheureuse avait été horriblement blessée en roulant au bas du ravin et tuée sur le coup. Quant aux enfants, ils avaient pu se raccrocher à des buissons ou à des rochers et ils s'en sortent sans grand mal, à part des contusions et des égratignures.

Mme Antille avait mis au monde douze enfants dont dix sont encore en vie. La mort tragique de cette mère de famille a jeté la consternation dans la région. Nous compatissons à la douleur des siens si rudement éprouvés.

BOUVERET

Le tirage de la Loterie romande

Samedi, le Bouveret s'était paré de ses plus beaux atours pour recevoir les sphères de la Loterie romande. Primitivement, le tirage était prévu sur un bateau à vapeur. Il fut impossible de réaliser cette idée originale, et c'est finalement à l'Institut des sourds-muets qu'il eut lieu, dans le parc, sous les yeux ravis des pensionnaires de l'établissement. Les sphères étaient « gardées » par de solides matelots, tandis que les numéros étaient présentés avec grâce par de ravissantes jeunes filles revêtues du costume « marin ».

La réception eut lieu à l'Hôtel du Port. Là, M. Marius Curdy, vice-président, salua la Loterie romande et les autorités, notamment MM. Simon, président de la Loterie ; Marcel Gross, conseiller d'Etat ; N. Roten, chancelier ; P. de Courten, conseiller national et préfet du district de Monthey. M. Curdy excusa l'absence du président Clerc, toujours retenu par sa maladie. Les vœux unanimes des officiels et invités allèrent au président Clerc pour un complet rétablissement.

Le banquet fut servi selon la meilleure tradition hôtelière à la Tour. Au dessert, M. Simon remercia le Bouveret pour la charmante réception faite à la Loterie et salua la présence, pour la première fois, de M. Marcel Gross, conseiller d'Etat. Ce dernier répondit en termes spirituels et rétorqua comme il se doit aux propositions de Me Simon d'annexer au canton de Vaud la partie du Valais située en aval de Saint-Maurice !

Les opérations du tirage se déroulèrent sous la conduite de Me André Chaperon, tandis que le Chœur mixte et « L'Avenir du Léman » sous la direction de M. William Seydoux, se faisaient applaudir pour leurs brillantes productions.

Tous les participants se souviendront de ce tirage du Bouveret, excellentement organisé, et surtout de l'accueil chaleureux réservé par la population et l'autorité communale.

Un Valaisan grièvement blessé en Italie

On a conduit à la clinique Beausite à Sierre un habitant de La Souste, sous Loèche, qui avait été grièvement blessé près de Domodossola.

Il s'agit de M. François Zengaffinen, âgé de 25 ans, célibataire. Comme ce dernier roulait dimanche à motocyclette dans la région précitée, il voulut doubler un camion. Malheureusement, en sens inverse, survenait deux cyclistes, avec lesquels il entra en collision. Projeté à terre, il fut relevé et ramené par le train à son domicile, d'où il fut conduit à la clinique. Le malheureux souffre d'une fracture à la base du crâne.

SAILLON

Dimanche

CONGRÈS des Jeunesses radicales valaisannes

Le charmant bourg de Saillon se prépare à recevoir dimanche les Jeunesses radicales valaisannes. Cette fête annuelle des J.R.V. a été minutieusement mise au point par nos amis de Saillon qui tiennent à marquer l'année 1953 de deux grandes pierres blanches : le Festival des fanfares radicales-démocratiques du Centre, qui eut lieu ce printemps, et le Congrès des J.R.V.

Voici le programme de la manifestation :

13 h. 30 Réception, discours et vin d'honneur sur la place des Moilles.

14 h. 00 Cortège.

14 h. 30 Début de la partie officielle :

Discours de MM. Gérard Glasson, député, rédacteur de « La Gruyère » ; Eugène Küttel, député, rédacteur de « Agir » ; Francis Germanier, député, président du parti radical-démocratique valaisan ; Jean Cleusix, président des Jeunesses radicales valaisannes.

Vers 18 heures : Fin de la partie officielle.

Un service de cars est organisé à la gare de Saxon.

EVIONNAZ

Un piéton renversé par une moto

Près de La Balmaz, trois piétons cheminaient sur la route cantonale lorsque survint à scooter M. C. Coquoz. Pour une raison que l'on ignore, la moto entra dans le groupe des piétons et l'un d'eux, M. G. Mottet, fut relevé avec une jambe cassée et transporté à la clinique Saint-Amé. Le motocycliste a fait une chute au cours de laquelle il se blessa mais sans gravité.

SAAS-FEE

Un exploit remarquable :

neuf „4000“ en moins de 24 heures !

Le guide Stanislas Kalbermatten, fils du gardien de la cabane Mischabel, et M. Robert Favre, de Neuchâtel, ont accompli un exploit qui mérite d'être relevé. Partis de la cabane Mischabel, ils ont bivouaqué entre le petit et le grand Dürrenhorn pour traverser ensuite toute la chaîne des Mischabel, terminant par l'Allalin et la descente sur la Langefluh. Neuf sommets de plus de 4000 mètres ont été gravés au cours de cette traversée qui a duré exactement 18 h. 30.

Ce même exploit avait déjà été accompli il y a environ huit ans, mais il avait nécessité 23 heures de marche et de varappe.

Les assises de l'Association agricole du Valais

C'est au fond de la plus pittoresque des grandioses vallées de la Lizerne, à deux pas de Derborence, que se sont donné rendez-vous, ce dimanche 30 août, plus de 70 délégués des sections de l'association agricole du Valais, convoqués en assemblée générale.

L'endroit et le temps splendide invitèrent nombre d'épouses à accompagner leurs maris, ce qui rendit cette réunion d'autant plus agréable et attrayante.

La montée en jeeps ou en voitures par la nouvelle route soulève des explosions d'admiration et parfois aussi d'appréhension aux passages les plus difficiles.

On ne sait ce qu'il faut admirer le plus de la gorge sauvage dans laquelle on s'enfonce ou du lacet qui est taillé à même le rocher. On traverse des parois dont la profondeur sous la route nous donne le vertige.

Groupée sous les pins qui couvrent les éboulis de Courtenaz, à 1182 mètres d'altitude, l'assemblée est saluée par M. Ch. Germanier, président de Vétroz. Un vin d'honneur, fort apprécié, offert par la commune et la Société agricole de Vétroz, place immédiatement l'association dans la meilleure ambiance.

La partie administrative est conduite avec le talent qui lui est propre, par M. Raymond Clavien, président, dont le rapport précis et constructif sur les problèmes actuels de notre agriculture a été singulièrement apprécié.

L'ordre du jour comporte également un exposé de M. le préfet Coudray, sur la création de la route de Derborence. C'est après bien des démarches et tractations que cette œuvre put enfin être exécutée. Elle permet d'exploiter la magnifique forêt vierge du vallon dont les bois se perdaient et de desservir rationnellement les mayens et les alpages de la région. Mais, ce qui n'est pas moins important, grâce à la route, il sera possible de réaliser la captation et l'adduction de l'eau des sources de « Motelon » pour alimenter les communes de Vétroz et d'Ardon.

Une excellente raclette, servie par les soins de M. Disières, dans le cadre majestueux de la haute montagne en face des Diablerets, termine la partie officielle.

Après avoir poussé une pointe dans les environs, c'est pleins d'entrain que les participants reprennent le chemin de la vallée.

Un participant.

La publicité en faveur des tomates

L'O.P.A.V. communique :

Après les actions publicitaires en faveur des abricots et des poires Williams, l'O.P.A.V. a mis sur pied une action importante pour faciliter l'écoulement des tomates. Cette publicité est destinée surtout à la Suisse alémanique et consiste essentiellement en une série de textes-réclames paraissant durant quinze jours dans la partie rédactionnelle d'environ 25 quotidiens et hebdomadaires importants.

Les annonces précitées portent toutes le même titre « Das ganze Volk macht mit » (Tout le peuple participe). Elles lancent l'idée d'une « cure de tomates » à laquelle toute la population est invitée.

Cette propagande veut provoquer un mouvement général et les différents textes publicitaires ont été conçus de manière à donner aux consommateurs l'envie de profiter largement de ce légume riche en vitamines et en sucre de fruit.

L'expérience faite avec ce genre de publicité permet de prévoir un succès certain et il est à espérer que les efforts de l'O.P.A.V. contribueront à l'écoulement satisfaisant de nos tomates.

AVIS AUX PATRONS D'APPRENTISSAGE

Cours d'introduction au dessin technique

Nous rappelons à tous les patrons d'apprentissage que les apprentis de première année doivent s'inscrire auprès de notre service pour suivre un cours d'instruction au dessin technique de dix jours. Les apprentis qui n'auraient pas suivi ce cours ne pourront pas être admis aux cours professionnels 1953-54.

Le dernier délai pour les inscriptions est fixé au 10 septembre 1953.

Service de la formation professionnelle.

MONTHEY

LA DESCENTE DU RHÔNE

A cette époque-ci de l'année où le fleuve n'est pas trop gros et où la nature commence à se parer des teintes automnales, la descente du Rhône à partir des rapides du Bois-Noir est une distraction d'autant plus agréable qu'elle n'offre aucun danger.

Elle a été entreprise plusieurs fois depuis Monthey, surtout en canoë. Lundi soir, M. Carlo Boissard, accompagné de trois collègues de la CIBA, l'a effectuée avec un canot muni d'un moteur de 9 CV. Elle a parfaitement réussi, bien que le moteur ait refusé tout service peu après le départ, ce qui a obligé les occupants à pagayer pour se maintenir au fil de l'eau. L'agrément n'en a été que plus grand puisque le voyage a duré environ une heure de plus que prévu. L'entrée dans le lac s'est effectuée sans encombre et nos navigateurs ont trouvé au Bouveret plusieurs personnes au courant de leur tentative et qui les attendaient là pour recueillir leurs impressions.

Bornons-nous à dire que celles-ci sont excellentes et que les quatre voyageurs n'ont qu'un désir : recommencer. Comme on les comprend !

LE DÉPART DE M. EDMOND FOURNIER

Si les nombreux amis que compte à Monthey M. Edmond Fournier se réjouissent de sa nomination comme administrateur postal de Saint-Maurice, tous regrettent par contre qu'elle l'oblige à quitter Monthey pour aller habiter Saint-Maurice. Car M. Fournier a exercé dans cette localité une très grande et très intelligente activité, notamment au sein des deux importantes sociétés, le F.C. et l'Harmonie municipale, dans les rangs de celle-ci tout particulièrement, où il a fonctionné encore comme président de la commission musicale, ce à quoi le désignaient sa qualité de parfait instrumentiste. Faut-il aussi rappeler que le nouvel administrateur s'est toujours occupé avec beaucoup d'esprit et de bonne volonté du Carnaval de Monthey ?

Ces amis se consolent toutefois à la pensée que Saint-Maurice est proche de Monthey, ce qui va permettre à M. Fournier de continuer certaines collaborations qu'il aurait d'ailleurs de la pleine à cesser.

IMPORTANTE

MANIFESTATION MUTUALISTE

Dimanche, à Monthey, la Société de secours mutuels fêtera le centième anniversaire de sa fondation en même temps que la Caisse-maladie de la CIBA célébrera le 40e anniversaire de sa création. Nous consacrerons un compte rendu à cette importante cérémonie.

L'avion Paris-Saïgon s'écrase près de Barcelonnette 43 victimes

On apprend que l'avion régulier de la ligne Paris-Saïgon se serait écrasé en flammes près de Barcelonnette (Basses-Alpes) avec 43 personnes à bord, dont le célèbre violoniste Jacques Thibaud.

A PROPOS D'ABRICOTS

Voici, à titre d'information, l'article que M. Henri Tanner a publié dans le « Journal d'Agriculture Suisse ».

On constatera que M. Tanner, sans nier la complexité du problème, rejoint les doléances que le « Confédéré » a émises à maintes reprises concernant les importations et qu'il rejette, comme notre journal l'a toujours fait, l'hypothèse d'une surproduction en Valais.

Concernant les renseignements aux autorités fédérales sur la récolte indigène, nous précisons que des chiffres exacts ont été fournis bien assez tôt.

Il conviendrait par ailleurs de parler de l'effort en faveur de la qualité et de l'organisation de vente de nos produits. Car le problème, nous ne le répéterons jamais assez, englobe tous les éléments de ce secteur économique, depuis la production jusqu'au commerce de détail et à la consommation. (Réd.)

On a tant écrit au sujet des abricots valaisans qu'on éprouve quelque scrupule à revenir sur ce sujet, mais le problème est assez important pour qu'on s'efforce d'en revoir les données et de chercher des solutions.

Ce problème est complexe. Il s'agit tout d'abord de la production. Est-elle aussi désordonnée qu'on l'a dit et a-t-elle déjà atteint la surproduction ? Si l'on sait que la consommation suisse en abricots atteint et dépasse même les 12 millions de kilos et que la production valaisanne s'élève, dans une bonne année, à 6 ou 7 millions de kilos, on ne peut pas parler de surproduction.

Mais si, au lieu des 6 millions de kilos nécessaires pour compléter cette production on importe 9 millions de kilos — et même plus — alors on encombre le marché par des importations excessives. C'est bien ce qui s'est produit, au grand profit des importateurs et au grand dam des producteurs valaisans. Il n'y a pas, besoin d'être mathématicien pour vérifier ce calcul. Sans doute, divers facteurs interviennent. C'est tout d'abord le système des trois phases qui règle les importations qui a été mal appliqué. On a accusé les producteurs d'avoir mal renseigné les autorités. C'est absolument faux. Ce sont les autorités fédérales qui, sous la pression des importateurs, ont laissé entrer de telles quantités d'abricots étrangers que la production valaisanne, retardée par la saison peu favorable, n'a pu trouver son écoulement normal.

Mais tout cela est connu. Il n'y a que les adversaires résolus et tenaces de notre agriculture qui s'acharnent à parler de surproduction d'abricots valaisans, de production anarchique, de mauvaise qualité, etc.

Malheureusement, les circonstances ont joué contre la production valaisanne et elles ont encore été exploitées contre eux. Si les consommateurs ont pu s'étonner de prix ne correspondant pas aux qualités annoncées, ce n'est pas la faute des producteurs qui procèdent au triage et au classement des catégories d'abricots. C'est au cours de la distribution commerciale que doivent se produire des mélanges, et là encore les producteurs valaisans n'y sont pour rien.

Mais ce sont les consommateurs qui, assure-t-on, ont le droit strict de préférer les abricots étrangers, beaux et bon marché, aux abricots valaisans, petits et verts !

On peut se demander si les consommateurs suisses, qui veulent se nourrir à bon marché, ne devraient pas, pour être logiques, vivre avec des salaires français et donner aux producteurs valaisans le moyen de produire au tarif français. Parce qu'enfin, pourquoi faut-il que le coût de la vie en Suisse soit toujours subordonné aux importations de denrées produites à l'étranger par des gens dont personne chez nous n'accepterait le salaire ! Pourquoi n'importerait-on pas aussi des consommateurs étrangers, se contentant de 20.000 francs français par mois et dont l'activité aurait une heureuse influence sur le coût de la vie chez nous ! Si l'on veut des abricots valaisans aux prix de ceux de Perpignan ou de Valence, qu'on donne à nos producteurs la possibilité de travailler avec une main-d'œuvre mal payée — celle qui fait la grève en France — avec des matériaux, des ingrédients chimiques fournis par d'autres maisons que les entreprises suisses.

Le peuple suisse est basement matérialiste. Il veut gagner beaucoup et ne dépenser que très peu, sauf pour ses plaisirs, et contraindre la production nationale à servir de bouche-trous et vivre dans une situation précaire. Il veut des fruits et des légumes produits avec des salaires inconnus chez nous. Mais quand on parle de faire entrer des travailleurs étrangers, c'est un tollé général.

Des abricots, d'accord.

De la main-d'œuvre, jamais !

Il est évident qu'il ne faut pas demander aux consommateurs suisses de raisonner sainement. Mais il y a cependant un minimum de logique et de loyauté qu'on ne saurait négliger sans risquer de commettre des injustices graves vis-à-vis de notre agriculture.

Il est vrai qu'en cas de crise économique ou de conflit empêchant la production agricole étrangère d'entrer chez nous, ces mêmes consommateurs, la main sur le cœur, se répandraient dans nos campagnes pour célébrer les vertus et la productivité de l'agriculture nationale. Il n'y aura alors pas assez de plans Wahlen, d'appels pathétiques, de trémolos à l'orchestre pour glorifier nos fruits et légumes.

C'est cela qui, à la longue, agace les paysans et c'est le mécontentement que cet état d'esprit suscite et entretient qui, à Saxon, a fini par éclater.

Il est facile de blâmer les auteurs des actes répréhensibles, alors qu'on les a poussés à bout. On fera mieux, à l'avenir, de ne pas les amener à commettre des fautes et ce sera le travail des autorités de prendre, en temps voulu, les dispositions convenables pour que, dans un pays où l'on vante à l'envi notre maturité civique, notre bon sens, notre solidarité, on n'ait pas la preuve du contraire.

Car l'affaire des abricots valaisans ne saurait donner des raisons d'être fiers et satisfaits. H. TANNER.